



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-02

Séance 29 Janvier 2025

NOMBRE de MEMBRES

Afférents délibération

9

En exercice

9

Qui ont pris part Au Conseil

Date de la convocation

24/01/2025

Date d’Affichage

24/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre des membres du conseil municipal, sous la présidence de Gilles RIPERT maire de Caseneuve.

Présents : Gilles Ripert, Raphael Cardona, Jean Marcel Guigou, Chantal Exbrayat-Dumas, Cynthia Gaudin, Helene Bleuzen, François SANCHEZ, Sébastien Vera

Procuration de Éric Mollet à Cynthia Gaudin

Secrétaire de séance : Chantal Exbrayat-Dumas

Objet : Demande de subvention Contrat Vaucluse Ambition

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que dans le cadre d'une politique contractuelle renouvelée à destination des 151 communes vauclusiennes, et au sein d'un cadre contractuel unique, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de renouveler son soutien financier aux communes afin de favoriser un développement équilibré, durable et solidaire de son territoire.

Le nouveau Contrat Vaucluse Ambition, adopté par délibération n° 2022-492 en date du 18 novembre 2022, définit les modalités de l'aide financière du Département de Vaucluse à destination de l'ensemble des communes vauclusiennes.

Notre commune se voit allouer, sur cette nouvelle phase contractuelle, une subvention de 120 300 €.

Il propose aux membres du conseil municipal de porter cette subvention sur le projet d'aménagement du secteur de l'Oratoire.

Et propose le financement suivant :

Coût total : 344 864.80 €

- Etat DETR	63 280.00 €
- Département Contractualisation 2023/2025	120 300.00 €
- CCPAL Fond de concours 2025	13 900.00 €
- Etat Amende de Police	28 000.00 €
- Région Sud Nature en ville	15 925.00 €
- Autofinancement communal	103 459.80 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- arrêter le projet d'Aménagement du secteur de l'Oratoire
- adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- solliciter une subvention au titre du Contrat Vaucluse Ambition

Gilles RIPERT, Maire



Chantal Exbrayat Dumas, secrétaire